



## GRUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL

### Procès-verbal **provisoire**

Réunion virtuelle (Zoom) | Mardi 9 mars 2020

#### 1 Accueil et présentations

Le Président a accueilli tous les participants, et a procédé à un rapide tour de table afin que chacun puisse se présenter. Avant la réunion, des excuses ont été reçues de la part de David Kirwan, ISEFPO. L'ordre du jour a été adopté.

#### Points d'action résultant du procès-verbal de la dernière réunion (11 septembre 2020)

1	Maintenir le sujet concernant l'influence de la politique environnementale mondiale sur la politique de l'UE comme sujet permanent du GTH. <a href="#">Le Groupe de Discussion sur le Climat a été mis en place et étudie ces questions.</a>
2	Le ComEx doit passer en revue le nombre de Groupes de Discussion en cours dans le CC. <a href="#">En septembre, les GD et les GRC étaient au nombre de 12, ils ne sont plus que 6. Cela s'explique par le fait que certains GD sont sensibles au facteur temps et sont généralement constitués autour de la période de consultation sur les possibilités de pêche (par exemple sur le bar).</a>
3	Inviter le rapporteur du Parlement européen à la réunion du GD du CC EOS (GD sur le Contrôle) <a href="#">Il n'a pas été possible de tenir une réunion du GD sur le Contrôle avant le vote du rapport de contrôle à la Commission PECH. La dernière réunion du GD sur le Contrôle a eu lieu le 24 février 2021, une actualisation sera apportée au point 5 de cet ordre du jour.</a>
4	GD sur le Climat et l'Environnement (Président Jacopo Pasquero) : décision concernant la participation à la consultation ouverte sur l'énergie océanique et à la consultation sur la gouvernance internationale des océans. <a href="#">Le GD a accepté de répondre à la consultation sur l'énergie océanique (réponse soumise le 8 décembre), mais a estimé que la consultation sur la gouvernance internationale des océans ne relevait pas de la compétence du CC.</a>

#### 2 Vue d'ensemble de la COM sur les dossiers en cours et les demandes d'avis à venir

Président : Le Secrétariat a suivi la procédure habituelle concernant les invitations aux réunions, cependant, la Commission a répondu qu'elle est très occupée et qu'il lui est impossible de déléguer des représentants afin de pouvoir traiter les questions en cours. Nous avons le plaisir d'être rejoints par Pascale Colson, qui nous aidera à aborder le point relatif au fonctionnement des CC. Concernant tous les autres points, je suggère que le GTH propose au ComEx de transmettre les questions par écrit.

##### a) Possibilités de pêche 2021 et accord de Brexit

Lors de la réunion du Conseil le 17 décembre 2020, des TAC et Quotas provisoires pour le 1er trimestre de 2021 ont été approuvés, soit un quart des TAC et Quotas de 2020 avec quelques ajustements de ce quart lorsque cela est jugé nécessaire. Le 24 décembre 2020, le TCA a été



accepté, incluant les transferts de l'UE vers le Royaume-Uni. Les TAC et Quotas pour les EOS relèvent des négociations en cours entre l'UE et le Royaume-Uni, dont le troisième tour a commencé hier. L'UE a présenté un ensemble de mesures après des débats internes, tandis que le Royaume-Uni a déclaré qu'il souhaitait se concentrer sur les questions clés et ne pas s'engager dans la convergence des enjeux proposée par l'UE. Les sujets à l'ordre du jour de ce 3ème tour sont les TAC, les détails mineurs, les conditions spéciales, le bar, les transferts de quotas, les espèces interdites et les stocks hors quota.

Les CC ont eu la possibilité de soulever des questions spécifiques concernant l'ACC en général lors de la réunion virtuelle inter-CC du 22 février 2021. Le président du GD sur le Brexit en fera également état au point 6 de cet ordre du jour.

### **b) Règlement relatif aux Mesures Techniques**

Président : La réponse du CC EOS au questionnaire sur le Règlement relatif aux Mesures Techniques a été envoyée le 12 février 2021. Le CC souhaite obtenir un retour de la Commission sur les prochaines étapes concernant la manière d'aborder ce sujet dans les Groupes de Discussion sur l'Obligation de Débarquement et sur le Contrôle et la Conformité.

COM : Ce questionnaire a été envoyé par la Commission, qui a reçu de nombreuses réponses. Un rapport est actuellement en cours de préparation. Il est préférable d'envoyer des questions à la Commission de manière officielle car tout le monde est très occupé.

JL : En ce début d'année, nous sommes tous très occupés, notamment en raison des conséquences du Brexit et de la COVID, cette dernière ayant un impact sur les Mesures Techniques. Il reste encore plusieurs points qui devront faire l'objet de discussions. Il est parfois difficile de comprendre la précipitation de la Commission concernant la mise en œuvre et pourquoi elle privilégie les questionnaires plutôt que les débats en personne.

COM : Il est vrai que le temps imparti pour la préparation du rapport sur le Règlement relatif aux Mesures Techniques a été très limité, mais la vérification est prévue dans le Règlement. Les CC sont invités à faire part de leurs commentaires et à exprimer leurs préoccupations.

DT (via le chat) : Je suis tout à fait d'accord avec Julien, je ne comprends pas l'objectif recherché par la DG MARE dans cette course effrénée pour modifier des règlements qui sont à peine finalisés.

### **c) Règlement de Contrôle**

Président : Le Règlement de Contrôle est en cours de vote en séance plénière au Parlement européen. Le CC EOS a soumis son avis sur ce sujet en 2019, d'autres contributions sont-elles attendues ? On ignore également comment le trilogue sera organisé, et le président du Groupe de Discussion sur le Contrôle et la Conformité fera le point sur ce sujet.

COM : Il n'y a pas d'informations supplémentaires disponibles pour le moment.

Président : Le GD sur le Contrôle et la Conformité peut identifier les questions qui doivent être transmises à la COM.

JMR : Un autre sujet doit également être abordé, en lien avec la note explicative de la Commission



au Parlement. Dans cette note, la Commission réagit à plusieurs points de la révision du Règlement de Contrôle. Les infractions permanentes sont mentionnées, et le règlement portera sur les captures non déclarées. L'image du secteur de la pêche est en jeu. Cela est inacceptable de la part des personnes chargées du contrôle. Pour nous, par exemple, les organisations de producteurs (OP) françaises, c'est une insulte. Si tous les pêcheurs sont considérés comme des fraudeurs, comment avoir confiance ? Comment la Commission peut-elle accorder le moindre crédit à ce que le secteur écrit et soumet ? Il s'agit peut-être d'un problème concernant la relation entre l'industrie et la Commission, mais il doit également être abordé dans le cadre des CC. Nous participons depuis de nombreuses années aux CC et il est de notre devoir de fournir les meilleures recommandations à la Commission, mais compte tenu de ces commentaires, et en raison de ce manque de confiance, nos recommandations ne sont pas prises en compte par la Commission. Donc, je me demande quelle est l'utilité de participer au CC. Il est nécessaire d'en discuter.

JL (via le chat) : Ce n'est pas seulement un point de vue personnel de JMR, mais un sentiment général dans l'industrie.

COM : Je transmettrai le message et je voudrais également vous inviter à ne pas généraliser les choses. Je comprends vos préoccupations et vos réactions. Je ne suis pas personnellement informé de la note de la Commission, mais cela ne veut pas dire que l'industrie dans son ensemble n'est pas acceptée ni que nous allons considérer tous les pêcheurs comme étant des contrevenants. g.

MV : Je tiens à revenir sur l'intervention précédente et sur les remarques concernant la façon dont notre travail au sein du CC est perçu par la Commission. Je suis le président du Groupe de Discussion sur le bar, et il s'agit là d'un point que nous avons déjà mentionné en novembre dernier. Nous avons de moins en moins de participants dans le groupe, et les membres sont moins motivés car le message est toujours le même. On nous félicite pour notre travail et on nous encourage à continuer mais on ne nous écoute pas. Nous aimerions que des mesures soient prises à la suite de nos recommandations. Nous perdons également de la crédibilité lorsque nous informons nos propres membres. Les gens se rendent compte que nous perdons du temps, que nous ne parvenons pas à faire passer notre message et nous souhaiterions obtenir des réponses concernant l'impact de nos recommandations.

SO'D : L'essentiel ici n'est pas que nous, en tant que professionnels de l'industrie, nous plaignions de la Commission. La Commission a rédigé une note dans laquelle elle affirme que l'ensemble de l'industrie est constitué de fraudeurs et d'escrocs. Le fait que la Commission ait formulé ce constat est vraiment très grave, et je dois m'interroger sur le fondement d'un tel commentaire. La Commission affirme que l'on ne doit pas croire qu'elle met tout le monde dans le même panier, mais c'est exactement ce qui s'est passé ici. C'est un problème qui concerne l'ensemble de l'industrie de la pêche de l'UE. À mon avis, il faut que la Commission corrige ses propos ou se rétracte sur ce point.

Président : Il conviendrait d'en faire un point d'action pour le GD sur le Contrôle afin de préparer quelque chose à cet égard.

OL : En tant que pêcheur actif, je peux confirmer que tous les pêcheurs en ont assez. Nous ne pouvons pas continuer à avancer sachant que la Commission refuse d'écouter les pêcheurs et leurs représentants. La mer est gérée par ordinateur. Des agents travaillent avec leurs ordinateurs en calculant toutes sortes de choses, mais personne ne sait vraiment ce qui se passe sur le terrain. La Commission demande des informations sur ce qui se passe mais ne consulte pas les rapports



pertinents émanant de personnes expérimentées. Les pêcheurs ne peuvent pas suivre en permanence les décisions prises par la Commission alors qu'ils rencontrent de très nombreux problèmes sur le terrain.

JL : Le problème ne vient pas seulement du fait que la Commission ne nous écoute pas, mais dans ce cas précis, la Commission compromet l'activité qu'elle est censée défendre, ce qui rend la situation d'autant plus grave. Il faut donc mettre cela à l'ordre du jour du ComEx et inviter la Commission à la réunion de vendredi afin qu'elle s'en explique.

DR (via le chat) : Le bar, la raie brunette, le déni par rapport au Brexit, autant de sujets qui creusent un fossé entre "l'industrie" et la Commission. Le Brexit donne lieu à des discussions entre états dont les pêcheurs sont désormais exclus. Et dans ces débats, la Commission semble absente ou plutôt muette.

JMR (via le chat) : Emiel, serait-il possible de demander à la DG Mare de présenter et d'expliquer officiellement aux membres du CC EOS le contenu de cette note ? Voici le lien pour consulter cette note : <http://europeche.chil.me/download-doc/342909>

JJ : Les propos de Julien rejoignent exactement ce que je voulais dire, je voulais également apporter des précisions concernant la note. Europeche a envoyé un email hier à ce sujet au Commissaire et je pense qu'il serait utile pour le CC de l'avoir par écrit.

MK (via le chat) : Je suis entièrement d'accord avec les interventions de JMR.

JJ (via le chat) : Pour information, voici le lien vers le communiqué de presse sur la lettre ouverte au Commissaire Sinkevicius <https://europeche.chil.me/post/open-letter-to-commissioner-sinkevicius-criticising-the-spread-of-damaging-infor-343519>

**ACTION** : Le Secrétariat va rédiger une lettre concernant la note explicative de la COM sur la révision du règlement de contrôle en matière de pêche, en tenant compte de la lettre ouverte d'Europeche sur le sujet.

**ACTION** : Le Secrétariat va inviter un représentant de la COM à la réunion du ComEx du 12 mars en vue de discuter de cette note explicative.

**d) Pacte Vert : Stratégie sur la biodiversité/Stratégie "De la ferme à la fourchette"**

Président : Le Groupe de Discussion sur le Climat élabore un avis à la suite de son atelier sur les conséquences du changement climatique sur la pêche dans les EOS et nous entendrons un rapport du Président de ce GD au point 5 de l'ordre du jour.

**e) Fonctionnement des CC**

Président : Une réunion inter-CC a eu lieu le 18 janvier sur ce sujet ([lien](#)). La prochaine réunion virtuelle était prévue en avril, toutefois, elle vient tout juste d'être reportée au 5 mai. Le Groupe de Discussion sur le Brexit travaille sur ce sujet avec une actualisation du Président au point 6 de l'ordre du jour.



COM : Dans la mesure du possible, nous souhaiterions obtenir des informations pour l'ordre du jour, car nous nous efforçons de nous concentrer sur des sujets spécifiques. N'hésitez pas à nous faire savoir si le CC tient à avoir des présentations concernant des sujets spécifiques, par exemple les Mesures Techniques. En ce qui concerne le fonctionnement à proprement parler des CC, nous poursuivons nos propres réflexions sur la façon dont nous pouvons contribuer à leur bon fonctionnement et nous espérons pouvoir présenter les modifications de l'acte délégué en mai. Par ailleurs, nous tâcherons de mieux transmettre les dates des réunions des CC ainsi que des consultations publiques, afin d'accroître notre collaboration.

SO'D : Le statut des observateurs des pays tiers est l'une des questions qui a été évoquée lors du GD sur le Brexit. Il me semble que la PCP envisage d'inviter des représentants de pays tiers en tant qu'observateurs actifs, cependant, ce statut semble être différent de celui des observateurs de l'UE. J'aimerais obtenir des éclaircissements à ce sujet, car cela doit être abordé au sein du CC. En outre, je pense qu'il y a eu un souci à l'Inter-CC avec un représentant du CCM lors de cette réunion. La question soulevée concernait les présidences d'organisations de pays tiers et le point de vue de la Commission à ce sujet.

COM : Le CC EOS est le CC qui a déjà formulé des questions par écrit dans le passé, et deux réponses ont déjà été apportées au CC avant que n'entre en vigueur le Brexit. La Commission doit mettre à jour ce qui a été dit à ce moment-là. En ce qui concerne la participation des observateurs, l'annexe 3 de la PCP de 2013, paragraphe 2 (k) stipule que : "Lorsque des questions qui les concernent sont débattues, les représentants du secteur de la pêche et d'autres groupes d'intérêt de pays tiers, notamment les représentants d'ORGP, ayant un intérêt, en matière de pêche, dans la zone ou les pêcheries relevant d'un conseil consultatif donné, peuvent être invités à y participer en tant qu'observateurs actifs."

En ce qui concerne la question de la réunion inter-CC, la Commission va adresser une lettre à tous les CC à ce sujet.

Président : Tous les communiqués de la Commission sont transmis aux membres et disponibles sur le site Internet du CC EOS, y compris les deux demandes précédentes relatives au Brexit, formulées en [octobre 2018](#) et en [janvier 2020](#).

### **3 Collaboration avec le GEM EOS**

Président : La France préside le Groupe des Etats Membres pour toute cette année. Le CC a assisté aux réunions du Groupe Technique, les 4 février et 3 mars (rapports disponibles dans l'espace membres du site du CC EOS). Des représentants des EM se sont joints à nous aujourd'hui et je tiens à les remercier d'avoir accepté cette invitation à donner une présentation aux membres du GTH du CC EOS. Le CC a reçu un projet de Recommandations Communes concernant la dorade rose de la part du GEM et une demande de retour a été faite, et ce dans un délai très court. Cette proposition des RC vise à faire concorder les EOS avec les Eaux Occidentales Sud. Le CC devrait-il apporter une réponse à ce sujet ? En outre, concernant la discussion sur la RC pour le Plan de Rejet, quand les EM prévoient-ils de transmettre un projet au CC pour observations ? Où en est la rédaction de cette RC ?

GEM : Un travail a été effectué l'année dernière comme demandé par la Commission en ce qui concerne les mesures dans les zones 6 et 7. Nous avons effectué un travail sur la dorade semblable à



celui des Eaux Occidentales Sud. En principe, le projet pour ces RC aurait dû vous être envoyé pour avis, les mesures ont été mises en œuvre dans les Eaux Occidentales Sud, y compris concernant la taille minimale de conservation. Ces points feront l'objet d'une discussion au sein du CSTEP dans le courant du mois de mars.

EB : Le CC EOS a été invité à la récente réunion du Groupe Technique, le cabillaud et l'églefin seront abordés dans le Groupe de Travail 2, les coquilles Saint-Jacques seront abordées dans le Groupe de Travail 3 de demain, de même que les sennes danoises. Enfin, les RC pour le Plan de Rejet et les MT devraient normalement être traitées dans le cadre du GD sur l'Obligation de Débarquement. Ce CC a demandé à participer à l'ensemble des réunions du GT. Ce point a fait l'objet d'une réponse et la demande du CC EOS a été changée en une participation aux réunions du GEM portant sur les points de l'ordre du jour pour lesquels des avis ont été fournis.

PJ : Si nous en avons le temps, nous pouvons entrer plus en détails dans le programme de travail ? Deux réunions du Groupe Technique ont déjà eu lieu. Deux projets vont devoir être finalisés en avril concernant l'Obligation de Débarquement, notamment en ce qui concerne les exemptions. Les coquilles Saint-Jacques par exemple relèvent d'un programme français et cela devrait être effectif le plus rapidement possible. Nous échangeons avec la Commission, et nous aimerions également avoir le retour du CC sur ce point. Nous travaillons également sur une définition précise de la pêche. Nous avons une proposition concernant la mer Celtique pour obtenir plus de réponses concernant les activités, notamment au sujet des mesures temporaires, dont je pense que vous allez à nouveau en parler demain. Il y a une certaine réticence de la part de différents pays pour des mesures telles que les jours de pêche, nous espérons donc pouvoir travailler davantage sur ce sujet.

EB : Ce Groupe de Travail devra décider si un point d'action concernant la dorade devra être suggéré au ComEx.

OL : Il est très urgent d'élaborer un plan de gestion pour la zone 7d, en plus d'un Gentlemen's Agreement pour l'ensemble du secteur. Si nous ne pouvons pas réduire l'effort de pêche, nous en supporterons les conséquences.

EB : Ce point fera l'objet d'une discussion demain au sein du GT3 et j'espère qu'un point d'action en ressortira.

**ACTION** : Le ComEx doit décider d'une réponse à la demande de retour concernant le projet de Recommandation Commune sur la dorade rose préparé par le GEM EOS.

#### **4 Collaboration avec le CIEM**

##### **a. Retour sur les réunions MIAC et MIACO (14 janvier)**

###### **Points d'action de MIAC :**

1. Actualisations concernant les activités du Groupe de Travail du CIEM sur le Développement de l'Eolien en Mer et la Pêche (WGOWDF en anglais) : Un nouveau GT, formé à ce sujet en 2020, dispose de termes de référence portant sur une période de trois ans et élaborera un rapport au bout de ces trois années. Les présidents du GT seront mis au courant de l'intérêt des CC et le



forum des observateurs sera utilisé pour faire connaître tout atelier développé sur le sujet. Les CC sont encouragés à y participer.

2. Développements de la recherche sur les interactions entre la pêche, le bruit sous-marin et les activités sismiques : Le CIEM fait partie du processus européen centré sur la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" et les efforts d'OSPAR et d'HELCOM, en rassemblant des données sur le bruit continu et impulsif, et en explorant les conséquences et les mesures d'atténuation. Un certain nombre de GT et de travaux doivent rendre compte de ces activités en 2021, notamment en ce qui concerne la fixation de seuils pour le bruit impulsif et continu au cours du printemps 2021.
3. Actualisation concernant les activités du Groupe de Travail du CIEM sur les prises accessoires d'espèces protégées (WGBYC en anglais) : Tous les travaux dans ce domaine doivent être menés dans le cadre de la feuille de route du CIEM sur les prises accessoires. Les principaux enjeux dans ce domaine portent sur les données de surveillance, les données sur l'effort de pêche et les données sur l'abondance des espèces sensibles. Les CC pourraient apporter leur contribution sur ces aspects principaux en les abordant avec les autorités nationales et la Commission. Les CC doivent envisager des actions visant à soutenir l'amélioration des données quantitatives et la communication aux autorités compétentes sur le sujet des prises accessoires, y compris en indiquant clairement aux autorités nationales que "plus de recherche et plus d'experts dans ce domaine sont nécessaires" en vue de renforcer la base de données disponibles.
4. Le CC EOS présidera la réunion MIAC en 2022.

**(Projet) Points d'action de MIACO :**

1. Le CIEM doit continuer à mettre à jour et à enregistrer les conséquences des perturbations engendrées par la COVID-19 sur le réseau scientifique et les avis fournis.
2. Le CIEM s'efforcera d'obtenir des données et des informations de la part des pêcheurs, et de procéder à une vérification des avis.

SO'D : Juste pour clarifier la question de l'énergie éolienne et de l'implication des CC dans le groupe de travail avec le CIEM, je crois comprendre que nous ne sommes pas autorisés à participer au Groupe de Travail, donc cela doit faire référence au forum des observateurs ?

Sec : Oui, c'est exact.

b. Participation du CC EOS aux réunions du CIEM

Toutes les réunions se déroulent désormais en ligne, sans besoin de prévoir de remboursements de frais de participation au nom du CC. Le Secrétariat transmet les informations relatives aux réunions, mais ne sait pas qui y assiste réellement : est-ce que les membres peuvent faire savoir au Secrétariat s'ils assistent à une réunion du CIEM et pourraient-ils fournir un court rapport de réunion à partager avec les autres membres ?

**ACTION** : Les membres sont priés de bien vouloir informer le secrétariat de leur participation éventuelle aux réunions du CIEM.

**ACTION** : Le Secrétariat est chargé de commencer la planification de la réunion MIAC 2022.



## 5 Rapport des Groupes de Discussion

Président : Avant de passer aux actualisations des différents Groupes de Discussion, voici un petit rappel concernant la demande envoyée par le Secrétariat sur le projet concernant les cétacés proposé par le Ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire. Le Secrétariat a adressé un e-mail le 15 février dernier invitant les personnes intéressées à manifester leur intérêt, et à ce jour, seulement 4 réponses ont été reçues.

**ACTION** : Le Secrétariat enverra un rappel aux différents membres concernant le projet sur les prises accessoires de cétacés et la poursuite des travaux sur ce sujet.

### a. Obligation de Débarquement (Emiel Brouckaert)

Depuis le dernier GTH, nous avons rencontré ce Groupe de Discussion à trois reprises. Nous avons finalisé l'avis sur les risques relatifs aux stocks à quotas limitants après les exemptions, nous avons examiné le Plan de Rejet 2021-23 et nous avons décidé de confier la discussion portant sur l'Art 27 du Règlement relatif aux Mesures Techniques au Groupe de Discussion sur le Contrôle. Nous avons passé en revue les résultats du Conseil de décembre et de l'ACC en janvier, conformément à notre analyse concernant les stocks à quotas limitants pour 2021.

Nous avons appris que le groupe des EM sollicite une planification du Plan de Rejet 2022 et travaille actuellement sur le questionnaire d'évaluation du Règlement relatif aux Mesures Techniques, cependant, ces deux sujets sont toujours en cours en raison des consultations sur la mise en œuvre de l'ACC entre l'UE et le Royaume-Uni. Le Groupe de Discussion a poursuivi la préparation de la réponse au questionnaire sur le Règlement relatif aux Mesures Techniques qui a été envoyé le 12 février ([lien](#)). Nous sommes à la recherche d'une date pour la prochaine réunion, une fois que nous aurons suffisamment d'informations à notre disposition. L'ordre du jour portera également sur la préparation de l'avis sur la RC pour le Plan de Rejet 2022, l'avis sur les stocks à quotas limitants et les questions de mesures techniques en suspens.

**ACTION** : Le Président et le Secrétariat doivent fixer une date et un ordre du jour pour la prochaine réunion du GD sur l'Obligation de Débarquement.

### b. Climat et Environnement (Jacopo Pasquero)

La présentation du Président est disponible en ligne [ici](#).

La prochaine réunion est programmée pour le 12 mars afin de discuter du projet d'avis suite à l'atelier virtuel qui s'est tenu en novembre 2020. Le GD envisage de demander à la DG ENV et à la DG CLIMA de participer à la préparation de cet avis afin d'avoir une approche plus complète.

La Commission a été particulièrement impliquée sur ces sujets, ce qui a conduit à une charge de travail supplémentaire pour la Commission et pour les CC, puisque cela influence la gestion des ressources halieutiques jusqu'en 2030. Seuls quelques membres participent aux décisions importantes et le GD a besoin de plus de membres !

Le président : Il est certain qu'au niveau du ComEx, davantage de membres examinent les avis qui ont été préparés, mais je suis tout à fait favorable à ce que plus de membres rejoignent ce GD et la phase de préparation des avis.





JM : Bien que ce soit un sujet important en raison de la pandémie et des questions liées au Brexit, le temps dont nous disposons pour travailler sur différents sujets est limité. À ce stade, en ce qui concerne la réflexion sur les zones protégées, je ne peux pas faire beaucoup plus que de demander une estimation de la surface prise dans le cadre de Natura 2000. La Commission étudie actuellement différentes mesures de gestion dans ces zones, le calcul de la surface totale protégée constitue donc un renseignement utile supplémentaire. Outre ces sites Natura 2000, il y a aussi les zones de fermeture de la pêche en eau profonde et les zones où certaines activités sont interdites, par exemple en vertu du Règlement relatif aux Mesures Techniques. Fixer des objectifs pour atteindre un pourcentage de zones fermées n'a pas de sens. Il conviendrait de décider des fermetures, en se fondant sur des critères et des objectifs spécifiques.

JJ : La Commission procède déjà à des consultations approfondies sur ces sujets et, au sein de la Commission, un objectif de fermeture de 10% est déjà en cours de discussion. À cela s'ajoute l'article 11 de la PCP et, pour couronner le tout, les conséquences du Brexit avec le Royaume-Uni qui fixe des objectifs unilatéraux supplémentaires, comme maintenant sur le Dogger Bank en mer du Nord.

JP : En ce qui concerne l'objectif de 30 % pour les AMP et les zones réservées à la pêche, je ne peux pas répondre à cette question, mais compte tenu des différents outils utilisés, la réponse courte est que l'objectif actuel de la Convention sur la Diversité Biologique est de 10 %. L'UE a dépassé cet objectif et le GD se penche sur cette question dans la consultation actuelle. Le cadre de la restriction des activités de pêche ne se limite pas à la fermeture de zones. Le sujet retient de plus en plus l'attention au niveau international, et cet objectif de 30% est fixé et il est peu probable qu'il soit supprimé. Le problème est de comprendre comment concilier les objectifs de protection de la nature et les objectifs de gestion de la pêche, d'où l'importance de ce GD.

EB : Les commentaires qui sont donnés ici peuvent être transmis à la prochaine réunion du GD et pris en compte dans le travail du GD.

### c. **Contrôle** (Sean O'Donoghue)

Ce GD s'est réuni le 24 février, et ce pour la première fois depuis Madrid l'année dernière. Le GD a obtenu des informations actualisées sur le Règlement de Contrôle, dans la mesure où le groupe a effectué un travail considérable après la publication de la proposition de Règlement et l'envoi de nombreux éléments à la Commission.

Ce GD a donné lieu à un certain nombre de mesures concrètes à prendre aujourd'hui :

1. Plan de Déploiement Commun pour les EOS et accès aux informations détaillées : Les CC n'y auront pas accès, le GEM a refusé, l'AIECP a refusé et une demande d'accès à l'information faite par PelAC a également été refusée. Il serait utile que le CC EOS organise une réunion avec l'AIECP concernant les plans de déploiement communs à venir afin de s'assurer que ce qui a eu lieu dans le passé ne se reproduise pas.
2. Il a également été convenu de donner suite au succès rencontré par l'atelier sur le contrôle, notamment en ce qui concerne l'article 27 des MTC et l'article 15 de la PCP, et en particulier les questions de contrôle qui s'y rapportent. Au lieu d'avoir une discussion approfondie lors de l'atelier, il a été entendu que cette question serait reportée à une prochaine réunion avec la Commission, l'AIECP, le CC EOS et également le groupe d'experts sur le contrôle des EM.



**ACTION** : Proposition relative à l'organisation par le CC EOS d'une réunion avec l'AACP afin de discuter des Plans de Déploiement Commun en cours cette année.

**ACTION** : Proposition relative à l'organisation par le CC EOS d'une réunion avec la Commission, l'AACP et le groupe d'experts en matière de contrôle des EM afin de discuter de la question opposant l'article 27 du RMT à l'article 15 de la PCP.

Au moment de la réunion, nous n'avons pas connaissance de la note explicative adressée par la Commission au PE avant le vote sur la révision de la proposition de Règlement de Contrôle. Nous avons prévu une réunion pour le 26 mai, mais étant donné l'importance de cette affaire, nous allons probablement devoir accélérer les choses et en parler à la Commission lors du ComEx qui aura lieu vendredi. En effet, cette réunion en mai avait pour but de connaître le résultat du vote du Parlement concernant le contrôle. En outre, la présidence du Portugal devrait être à un stade avancé dans ses délibérations sur l'approche générale du Conseil.

Le GD a également travaillé sur des questions spécifiques liées au contrôle dans le cadre de l'ACC. L'approbation par le ComEx de la liste préparée par le GF doit se faire dans le délai imparti, mais certaines questions doivent être réglées d'ici la fin de la semaine, si possible à temps pour le ComEx.

Sec : Un accord final a été trouvé hier soir et la liste avec les traductions sera envoyée au ComEx dans l'après-midi/soirée.

**ACTION** : Le ComEx doit approuver la liste de questions concernant les enjeux du contrôle après le Brexit, telle que préparée par le Groupe de Discussion sur le Contrôle.

**d. Tourteau** (Sean O'Donoghue remplaçant Norah Parke)

Ce Groupe de Discussion réunit le CC pour la mer du Nord, le CCM et le CC EOS. Deux réunions ont déjà eu lieu et une troisième est prévue pour le 19 mars. Les membres du groupe représentent la France, l'Allemagne, la Pologne, le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Irlande. Le GD a examiné un rapport complet du marché fourni par le BIM. Le GD se charge de faire suite à un rapport sur l'état des stocks de tous les pays concernés. Le cadmium constitue un problème majeur, notamment en ce qui concerne les exportations chinoises, et la DG MARE a reçu des informations actualisées et complètes à ce sujet. Le GD discute également des restrictions liées au COVID concernant la Chine, ainsi que des questions en cours concernant l'ACC.

Tous les comptes rendus des réunions de ce Groupe de Discussion sont disponibles sur le site web du CC EOS.

**e. Pochetaux & Raies** (Paddy Walker)

La présentation est disponible en ligne [ici](#). Tous les procès-verbaux relatifs aux réunions de ce Groupe de Discussion sont disponibles sur le site du CC EOS.

## **6 Brexit et fonctionnement du CC**

La présentation sur les propositions de restructuration est disponible en ligne dans l'espace membres.



Le Groupe de Discussion a également travaillé sur le développement d'un tableau de gestion de la pêche pour les EOS.

**ACTION** : Le Secrétariat ajoutera le tableau de gestion de la pêche du CC EOS, élaboré par le Groupe de Discussion sur le Brexit, sur le site Internet afin que les membres puissent l'examiner et faire part de leurs suggestions.

Concernant la question des observateurs pour les organisations de pays tiers : Le CC peut inviter les parties intéressées des pays tiers à assister à l'ensemble des réunions ou seulement à certaines d'entre elles. Le GD sur le Brexit a estimé que, dans la mesure où nous allons partager 50 des 52 stocks, nous sommes tenus d'avoir des discussions et d'établir une relation avec les parties prenantes britanniques. Cette décision ne doit pas être confiée aux Groupes de Discussion ou aux Groupes de Travail, elle doit faire l'objet d'une discussion et d'une décision au sein du ComEx, sachant que le Royaume-Uni disposera probablement de son propre système de parties prenantes, dont il faudra tenir compte.

**ACTION** : Le Secrétariat ajoutera la présentation concernant la restructuration du CC préparée par le Groupe de Discussion sur le Brexit sur le site Internet. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires avant la réunion du ComEx.

Président : Le système britannique de conseil aux parties prenantes sera bien sûr un aspect important de la coopération.

SO'D : Je ne suis pas sûr du timing, mais j'aimerais qu'en raison de l'importance du fonctionnement et de la restructuration, nous puissions disposer de temps au ComEx pour en discuter.

JB : J'aimerais savoir comment, concrètement, la décision sur la restructuration des GT sera prise. Cela va-t-il être décidé au ComEx ou de quelle manière allons-nous procéder ? Bien que certaines des options incluent une certaine perte de revenus, nous devons examiner cela de manière plus approfondie et voir si nous pouvons trouver un certain équilibre et comment ces pertes vont nous affecter. Je demande donc un peu plus de temps pour en discuter.

Président : Je suggère de voir si chacun peut faire part de ses commentaires à un membre du ComEx avant la réunion de vendredi. D'autres discussions sont prévues à ce sujet pour une proposition finale du ComEx à l'AG.

SO'D : Il pourrait être utile d'organiser ultérieurement un ComEx spécifique pour discuter de cette question séparément, car se précipiter n'est pas la bonne solution. Nous devrions prendre notre temps et envisager une réunion du ComEx spécifiquement consacrée à cette question.

**ACTION** : Discussion du ComEx sur la participation des observateurs britanniques aux réunions du CC EOS.

## 7. Questions administratives (Secrétariat)

### a. Révision des statuts et du règlement intérieur

Le Secrétariat propose la mise en place d'un groupe de réflexion pour mener à bien ce travail. L'idée



est d'inclure le président et les vice-présidents du ComEx ainsi que les présidents des Groupes de Travail dans ce groupe de réflexion et d'étendre l'invitation à d'autres membres afin d'avoir une représentation équilibrée des Etats Membres.

**ACTION** : Proposition de création d'un groupe de réflexion pour la révision du règlement intérieur et des statuts du CC EOS.

#### **b. Élections en septembre**

Les élections relatives à tous les bureaux du CC EOS ont été reportées d'un an par l'Assemblée générale de 2021. Le Secrétariat a élaboré une ébauche de procédures disponibles en ligne dans l'espace membres, sous cette réunion,

SOD : ComEx : est-ce la même chose que la dernière fois, les nominations au ComEx doivent-elles être approuvées au préalable ?

Sec : Ces procédures sont basées sur les procédures des élections précédentes du CC EOS.

**ACTION** : Le Secrétariat transmettra le document sur le projet des procédures d'élections.

#### **c. Examen interne des performances**

D'autres CC ont procédé à des évaluations de leurs performances. Celui portant sur le CC de Pêche Lointaine était relativement complet et comptait deux parties ([phase I](#) et [phase II](#)). Le CC pour la mer Baltique a également fait appel à une organisation externe pour son évaluation, tandis que le CC pour la mer du Nord a choisi de confier cette évaluation à son Secrétariat.

Le Secrétariat cherche à connaître l'avis des membres pour savoir si le CC EOS devrait également procéder de la sorte. La Commission y tient beaucoup, toutefois, les secrétariats des CC ont des opinions différentes quant au cadre de ces évaluations. Il n'existe actuellement aucune recommandation de la part de la Commission sur les spécifications relatives à ces évaluations. Si les membres estiment qu'une évaluation des performances doit être réalisée, il est essentiel que les membres collaborent et coopèrent pleinement pour que celle-ci soit pertinente.

Président : **ACTION** : Le Secrétariat enverra une demande aux membres pour obtenir leur avis/opinion sur la possibilité de réaliser une évaluation des performances du CC (évaluation externe/interne).

#### **d. Espace membres sur le site Internet**

Le Secrétariat souhaite obtenir des retours sur l'utilisation de l'Espace Membres. Les membres sont toujours libres de prendre contact avec le Secrétariat au sujet de ses communications.

**ACTION** : Le Secrétariat lancera une consultation écrite sur le fonctionnement de l'Espace Membres.

### **8. Synthèse des actions convenues et des décisions prises (Président)**

Le Président remercie tous les participants et les interprètes.



**POINTS D'ACTION :**

<b>1</b>	Le Secrétariat va rédiger une lettre concernant la note explicative de la COM sur la révision du règlement de contrôle en matière de pêche, en tenant compte de la lettre ouverte d'Europêche sur le sujet.
<b>2</b>	Le Secrétariat invite un représentant de la COM à la réunion du ComEx du 12 mars en vue de discuter de cette note explicative.
<b>3</b>	Le Secrétariat assurera la coordination avec la Commission pour le suivi et la préparation des réunions inter-CC.
<b>4</b>	Le ComEx doit décider d'une réponse à la demande de retour concernant le projet de Recommandation Commune sur la dorade rose préparé par le GEM EOS.
<b>5</b>	Les membres sont priés de bien vouloir informer le secrétariat de leur participation éventuelle aux réunions du CIEM.
<b>6</b>	Le Secrétariat est chargé de commencer la planification de la réunion MIAC 2022.
<b>7</b>	Le Secrétariat enverra un rappel aux différents membres concernant le projet sur les prises accessoires de cétacés et la poursuite des travaux sur ce sujet.
<b>8</b>	Le Président et le Secrétariat doivent fixer une date et un ordre du jour pour la prochaine réunion du GD sur l'Obligation de Débarquement.
<b>9</b>	Proposition relative à l'organisation par le CC EOS d'une réunion avec l'AIECP afin de discuter des Plans de Déploiement Commun en cours cette année.
<b>10</b>	Proposition de réunion avec l'AIECP sur les plans de déploiement communs et proposition de réunion entre l'AIECP, la Commission, le groupe d'experts en matière de contrôle et le CC EOS pour discuter de l'article 27 et de l'article 15.
<b>11</b>	Le ComEx doit approuver la liste de questions concernant les enjeux du contrôle après le Brexit, telle que transmise par le Groupe de Discussion sur le Contrôle.
<b>12</b>	Le Secrétariat ajoutera le tableau de gestion de la pêche du CC EOS, élaboré par le Groupe de Discussion sur le Brexit, sur le site Internet afin que les membres puissent l'examiner et faire part de leurs suggestions.
<b>13</b>	Le Secrétariat ajoutera la proposition du GD sur le Brexit à l'Espace Membres afin qu'elle puisse être étudiée et faire l'objet de suggestions.
<b>14</b>	Le Secrétariat ajoutera la présentation concernant la restructuration du CC préparée par le Groupe de Discussion sur le Brexit sur le site Internet. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires avant la réunion du ComEx.
<b>15</b>	Proposition de création d'un groupe de réflexion pour la révision du règlement intérieur et des statuts du CC EOS.
<b>16</b>	Le Secrétariat transmettra le document sur le projet des procédures d'élections.
<b>17</b>	Le Secrétariat enverra une demande aux membres pour obtenir leur avis/opinion sur la possibilité de réaliser une évaluation des performances du CC (évaluation externe/interne).
<b>18</b>	Le Secrétariat lancera une consultation écrite sur le fonctionnement de l'Espace Membres.
<b>19</b>	Discussion du ComEx sur la participation des observateurs britanniques aux réunions du CC EOS.



## Participants

Participants du CC EOS		
Emiel Brouckaert (Chair)	Rederscentrale	Chair
Bruno Dachicourt	ETF	BC
Caroline Gamblin	CNPMEM	CG
David Curtis	EAA	
Delphine Roncin	FROM Nord	DeR
Dimitri Rogoff	CRPMEM de Normandie	DR
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord	DT
Enda Conneely	IIMRO	EC
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)	FLB
Geert Meune	VisNed	GM
Gérald Hussenot	BlueFish	GH
Jacopo Pasquero	EBCD	JP
Jean-Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne	JMR
Jérôme Jourdain	UAPF	JJ
Jesus Lourido Garcia	OPP 77, Puerto de Celeiro	JLG
John Lynch	ISEFPO	JL
John Ward	IFO	JW
José Beltrán	Organización de Productores Pesqueros de Lugo	JB
Julien Lamothe	ANOP	JL
Llibori Martinez	IFSUA	LM
Luis Francisco Marin	OPPAO	LFM
Manu Kelberine	CDPMEM du Finistère	MK
Mathieu Vimard	Pêcheurs Normands	MV
Norah Parke	KFO	NP
Olivier Lepretre	CRPMEM Haute de France	OL
Patrick Murphy	ISWFPO	PM
Purificación Fernández	ANASOL	PF
Sean O'Donoghue	KFO	SO'D
Stavroula Kremmydiotou	EBCD	SK
Observateurs		
Pascale Colson	DG MARE	COM
John Healy	EFCA	JH
Pauline Joyeux	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture	PJ
Juan Antonio Espejo Lena	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación	JAEL
Marianna Monneau	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture	MM
Mike Park	SWFPA	MP
Dominic Rihan	BIM	DR
Paddy Walker	Dutch Elasmobranch Society	PW
Maeve White	Department of Agriculture, Food and the Marine	MW
Secrétariat du CC EOS		



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

**NORTH WESTERN  
WATERS**  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

Mo Mathies	Executive Secretary	Sec
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary	Sec

DRAFT